

# Marie-Antoinette de Habsbourg-Lorraine, à propos de son passage à Toul le 10 mai 1770

par Georges ROBERT

Le dimanche 2 novembre 1755 naît à Vienne "*une petite fille légère comme une plume, mais bien portante*", selon le témoignage du grand maître de la cour, le prince Johann Josef Khevenhüller-Metsch. Son père François 1<sup>er</sup>, empereur germanique, (duc de Lorraine, sous le nom de François III), renonça au duché de Lorraine en faveur de Stanislas Leszczyński et reçut le grand-duché de Toscane après son mariage avec Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême.

Solennelle, humaine, véritable bourreau de travail, l' "*Augustissima*", est sans cesse à conduire les affaires de l'Etat. À trente-huit ans, elle en est à sa quinzième grossesse sans qu'elle en ait perdu pour autant sa vigueur, son éclatante santé, sa beauté généreuse. Le baptême est célébré dès le lendemain, à midi. L'archevêque de Vienne lui confère alors les prénoms de Maria Antonia Anna Josépha Joanna. Quant à son père, l'empereur François 1<sup>er</sup>, s'il n'exerce aucune autorité politique, celui-ci n'en est guère chagriné. "*Je ne suis qu'un homme comme les autres*" se plaît-il à répéter.

Marie-Antoinette n'a pas encore dix ans, lorsqu'il succombe, brutalement à une attaque d'apoplexie,

en août 1765. Marie-Thérèse reste inconsolable. Elle sacrifie sa belle chevelure et ne quittera plus ses voiles de deuil. La future reine s'affirme comme une enfant gaie et agréable. Dès l'enfance, elle cultive l'art de plaire, elle ne manque ni de générosité, ni de cœur. Un soir d'hiver ses élans se portent sur les misères des faubourgs de Vienne; elle offre sa modeste cagnotte avec ces mots: "*Voilà cinquante ducats, c'est tout ce que j'ai, permettez qu'on les distribue à ces malheureux*".

Quelques années avant la naissance de Marie-Antoinette, un conflit européen éclata à la mort de l'empereur Charles VI, qui, en vertu de la pragmatique sanction de 1713, acte par lequel l'empereur n'ayant pas d'héritier mâle assurait à sa fille Marie-Thérèse sa succession et la transmission de ses Etats, laissait son trône à celle-ci. Les droits de cette dernière furent contestés par de nombreux princes, parmi lesquels Frédéric II de Prusse. Le ministre Fleury poussa la France à entrer dans la coalition en s'alliant avec la Prusse, tandis que Marie-Thérèse s'alliait avec l'Angleterre et les Pays-Bas. Frédéric II de Prusse ouvrit les hostilités en envahissant la Silésie

(1740-1741). L' "*Augustissima*" fit énergiquement face à ses nombreux adversaires.

Charles-Albert de Bavière, soutenu par la France se fait élire empereur sous le nom de Charles VII (1742). Marie-Thérèse accorda toutefois la Silésie à la Prusse (1742), mais elle reconquit la Bohême et occupa la Bavière, obligeant Charles-Albert à négocier en faisant élire son mari, François de Lorraine, empereur (François 1<sup>er</sup>) à Francfort. La pragmatique sanction fut reconnue, Marie-Thérèse conservant l'intégralité de ses territoires, sauf la Silésie, conservée par la Prusse. Quelques semaines avant la naissance de Marie-Antoinette un spectaculaire renversement des alliances allait s'opérer. C'est ainsi que, le 21 août 1755, Kaunitz, ambassadeur à Versailles (1750-1753) puis chancelier d'Etat (1753-1792), entame des tractations discrètes avec Louis XV, par le truchement de Madame de Pompadour. Le chancelier objurgue le roi de France d'oublier ses vieux préjugés contre l'Autriche. Il faut en finir de la rivalité des Bourbons et des Habsbourg. Le lys doit s'unir à l'aigle impériale. En septembre. 1755, Londres et Saint-Pétersbourg scellent une convention aux conséquences imprévisibles. Aussitôt, Frédéric II, crai-

gnant d'être isolé, rompt avec la France son alliée traditionnelle pour conclure, avec Londres, le traité de Westminster signé le 16 janvier 1756. Mais déjà Paris et Vienne ont progressé sur la voie de l'entente. Le 20 novembre 1755, moins de trois semaines après la naissance de Marie-Antoinette, l'impératrice et son époux jettent les bases d'un accord. Le traité de Jouy-en-Josas, le 1<sup>er</sup> mai 1756, consacre leur alliance défensive. L'année suivante, la brusque agression de Frédéric II de Prusse contre la Saxe, avec le soutien de l'Angleterre, entraîne l'adhésion d'Elisabeth de Russie à la coalition austro-française ! Ainsi s'ouvre la guerre de Sept ans (1756-1763) qui s'achèvera au grand désavantage de la France. Sur terre, la lutte fit rage en Europe centrale. Stanley Kubrick immortalisa cette guerre dans un film, *Barry Lindon*.

La France et l'Autriche soutenues par la Russie, la Suède et quelques princes allemands, remportèrent quelques succès puis essuyèrent de nombreux revers face à Frédéric II de Prusse (notamment Rossbach et Leuther). Sur mer et dans les colonies, l'Angleterre accula à la défaite Montcalm au Canada (1756) et Lally Tollendal aux Indes. Par le traité de Paris (1763) Louis XV cédait à l'Angleterre le Canada, l'est de la Louisiane, quelques îles des Antilles, le Sénégal et presque toutes ses possessions en Inde. En 1763, Marie-Thérèse d'Autriche cédait définitivement la Silésie à la Prusse.

Il n'est plus de salut pour la France, ruinée et humiliée, que de renforcer son amitié avec les

Habsbourg. Choiseul dirige alors les affaires étrangères depuis 1758. Né à Nancy en 1719, ses origines lorraines l'inclinent à renforcer la nouvelle alliance. Décidé à préparer la revanche contre l'Angleterre, il renforce et modernise l'armée et la marine, négocie l'achat de la Corse (1768) et conclut le pacte de famille entre les Bourbons (1763).

En 1761, il caresse l'idée d'un mariage qui rapprocherait davantage encore les deux dynasties. Le 24 mai 1766, l'ambassadeur d'Autriche en France, le prince Stahremberg, informe l'"*Augustissima*" que le mariage d'une archiduchesse d'Autriche avec le nouveau dauphin Louis Auguste, le futur Louis XVI, peut-être considéré comme décidé et assuré, grâce aux bons offices de Choiseul. Si Marie-Antoinette est retenue, c'est que l'âge de celle-ci, un an de moins que son futur prétendant, semble le plus adéquat. Marie-Thérèse envisage avec bonheur l'idée de voir la plus jeune archiduchesse coiffer un "*jour la plus belle couronne du monde*".

Le 21 avril 1770 un impressionnant cortège de cinquante sept voitures que précèdent trois postillons sonnant du cor quittent Vienne. Le 7 mai, la voiture de Marie-Antoinette s'engage sur le pont de Kehl qui franchit le Rhin à Strasbourg. Le mariage est fixé le 16 mai à Versailles. Les spectateurs, sur la route du cortège, peuvent admirer le visage de Madame la Dauphine. Les contemporains vantent le charme qui se dégage de sa personne. Son visage ovale, est particulièrement séduisant. Elle a les cheveux d'un blond cendré, les yeux bleus un peu saillants, à la

fois vifs et doux selon les circonstances, le nez fin et busqué, la bouche fort menue avec la lèvre inférieure qui s'épanouit à l'Autrichienne. Le passage de Marie-Antoinette dauphine, dans les villes, en mai 1770, fut annoncé à tous. Pour cela l'état des routes que le cortège doit emprunter fut entretenu et embelli. Voici d'ailleurs l'extrait d'un document qui concerne ces événements

*"De par le Roi, Louis Guillaume de Blair, chevalier, seigneur de Boisemont, Courdimanche et Cernay, conseiller d'État, intendant de Justice, Police et Finances en Alsace. Comme voici le moment où la route de Saverne à Strasbourg, passant par Wiltheim, va être continuellement fréquentée pour le service du passage de Madame la Dauphine ; qu'il est nécessaire, pour cet effet, que cette route soit tenue libre, et surtout de prévenir qu'elle ne soit pas rompue de nouveau par les grosses voitures qui ont coutume de la fréquenter. A ces causes : Nous Conseiller d'État Intendant en Alsace, faisons défense, sous peine de cinq cents livres d'amende, à tous Rouliers et Voituriers, ainsi qu'aux Conducteurs des Voitures publiques, de fréquenter, à compter de ce jour jusque et compris le dix de ce mois ladite route de Saverne à Strasbourg, passant par Wiltheim. Leur enjoignons de passer pendant ledit tems par la route d'Hochfelden et Brumpt ; et, en cas de contravention, autorisons tous Conducteurs des Ponts et Chaussées, et autres, à arrêter les voitures et chevaux, et de les mettre en fourrière pour répondre de l'amende. A l'effet de quoi enjoignons aux Baillis, Prévôts et Préposés de donner main forte à ceux qui arrêteront*

*lesdites voitures. Et sera notre présente Ordonnance imprimée dans les deux langues, lue, publiée et affichée par tout où besoin sera, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance.*

*Fait à Strasbourg, le 2 mai 1770. Signé DE BLAIR ; et plus bas, par Monseigneur DESMARAIS ".*

La route qu'emprunte la Dauphine pour se rendre de Strasbourg à Versailles est programmée suivant un plan bien établi. Le trajet est celui qu'empruntent régulièrement les chevaux de poste pour la distribution du courrier. Toutes les villes traversées rivalisent d'empressement et d'éclat. Les dates de passage sont, pour Strasbourg, le 7 mai 1770, Saverne, le 8, Nancy, le 9, Bar-le-Duc, le 10, Châlons-sur-Marne, le 11, Soissons, le 12, séjour à Soissons, le 13, Compiègne, le 14, à la Muette, le 15, Versailles, le 16.

Un signalement est transmis de ceux qui doivent se réunir sur la route de madame la Dauphine. En voici un petit extrait en respectant l'orthographe de l'époque. Le capitaine : *"Louis Bernard, c'est un petit homme d'environ 5 pieds, le visage basané et un oeil louche de 36 à 40 ans. Giraud il est de la taille de 5 pieds 4 pouces, le visage blanc, cheveux châtons, les yeux gris, environ 45 ans. Colin, il est de taille de 5 pieds, 6 pouces, ayant l'air imbécile, cheveux bruns, ainsi que la figure, âgée d'environ 45 ans. Gaye, il est de taille de 5 pieds 3 pouces, portant perruque, les yeux rouges et pleurants, âgé de 50 ans".*

De Versailles, un détachement de la maison du roi, parti depuis le 15 avril, doit rencontrer madame la Dauphine pour la prendre en charge. La cour française attend fébrilement, suivant un protocole bien établi, l'instant solennel où la suite autrichienne doit effectuer la "remise" de madame la Dauphine. Un pavillon a été construit pour la circonstance à Strasbourg. Le magistrat de la ville a prêté son plus riche mobilier. Peu élevé, il se compose de deux appartements, autrichien à l'est, français à l'ouest, séparé par un grand salon, où doit avoir lieu la cérémonie. Au milieu de la pièce, une table recouverte de velours cramoisi symbolise la frontière. Tout a été étudié pour *"mettre à couvert la délicatesse des deux cours"*.

La "remise" effectuée, la princesse remonte dans son carrosse suivie de la cour française et autrichienne. Madame la Dauphine va résider pour la nuit au palais épiscopal. Le soir, Strasbourg s'illumine pour fêter son illustre visiteuse. Le 8 mai, en début d'après-midi, Marie-Antoinette et sa suite se met en route pour Saverne, où elle arrive vers sept heures du soir. Vers neuf heures, un feu d'artifice sert de prélude à un banquet de deux cents couverts. Le lendemain matin, 9 mai, après la messe, Marie Antoinette fait ses adieux à tous ceux qui l'ont accompagnée depuis Vienne. Seul le prince Stahrenberg et l'abbé Vermond l'accompagnent jusqu'à Versailles.

L'immense cortège royal, précédé de 50 gardes du corps reprend la direction de l'occident. La caravane est plus importante encore qu'en Autriche. Chaque

relais nécessite 386 chevaux. Il a fallu réquisitionner des attelages jusque dans les postes de Périgueux, Angoulême et Pont-Saint-Esprit.

Madame la comtesse de Noailles est dame d'honneur de Marie Antoinette. La duchesse de Villards, dame d'atours. Une pléiade de personnes de qualité entoure la future reine de France. Un maître de cérémonie, un aumônier, un chapelain, un chirurgien, un apothicaire, un maître d'hôtel, 25 femmes de chambre, 8 fourriers, des officiers de cuisine, boulangers, marchands de vins, domestiques, etc... choisis pour *"leur bonne mine et leur éducation"*.

Le 9 mai, après les honneurs militaires à Lunéville, la Dauphine atteint Nancy, capitale de ses ancêtres paternels. Le lendemain, 10 mai, après avoir passé la nuit à l'Hôtel de la Reine, place Louis XV -l'actuelle place Stanislas, où se trouve un témoignage de son passage puisque, au premier étage, dans le grand salon, il y a une copie de la peinture *"Marie-Antoinette à la rose"* peinte par Madame Vigée-Lebrun en 1777, et un buste posé sur le socle de la cheminée- elle se rend sur les tombeaux de ses ancêtres et prie devant l'autel au couvent des Cordeliers. Le cortège prend ensuite la route de Toul où doit se trouver le prochain relais aux chevaux, et continuer ensuite sur Commercy.

La poste aux chevaux, créée en 1477 pour le courrier du roi, n'est connue à Paris, dans un bâtiment déterminé qu'à partir de 1537, à l'enseigne de Saint-Etienne, à l'angle des rues d'Enfer (Henri

Barbusse) et des Francs-Bourgeois (Monsieur le prince). Au 12 mai 1791, le relais de poste aux chevaux de Toul se situait à l'emplacement de l'actuel cinéma, rue de Rigny ; il comprenait 32 chevaux, le maître de poste était un nommé Gérard. Celui de Nancy comprenait alors 36 chevaux et celui de Velaine (Poste de Velaine), 28. Pour devenir maître de poste, il fallait être pourvu d'un brevet du roi, comme l'atteste cette loi des 23-24 août 1790 : *"Les postes aux lettres, postes aux chevaux, et messageries continueront à être séparées quant à l'exploitation, mais, pour que ces établissements puissent s'entraider et ne pas se nuire, ils seront réunis dès à présent sous les soins du commissaire des postes nommé par le roi pour remplir les fonctions du ci-devant intendant des postes et messageries (...). Les maîtres de poste aux chevaux continueront à être pourvus de brevets du roi "*. Par décret de l'assemblée nationale du 25 avril 1790, Louis XVI accorde une gratification annuelle de 30 livres par tête de cheval aux maîtres de poste. Cette fonction officielle disparaîtra à l'apparition du chemin de fer.

C'est dans l'après-midi du 10 mai que le cortège royal et madame la Dauphine arrivent à Toul pour relayer.

La Révolution française fut une sombre époque pour les archives. À Toul, il n'existe aucun témoignage concernant le passage de Marie-Antoinette. Mais il est possible qu'un relais fut aménagé pour la circonstance, car le relais de Toul, ne pouvait contenir, comme on l'a vu, qu'une trentaine de chevaux, et il en fallait bien plus.

Ce jour-là, est peut-être présent au passage de la future reine, François Florent de Valory, né à Toul en 1755. Ce personnage, à l'âge requis, sert dans les gardes du corps du roi et défend le palais de Versailles lors des journées du 5 et 6 octobre 1789. Mais surtout il participe à la fuite de Varennes, le 21 juin 1791. C'est lui qui prépare les chevaux des relais pour la berline royale en fuite. Infatigable, il va galoper 24 heures sans discontinuer pour sauver Louis XVI et Marie-Antoinette accompagnés de leurs enfants, Louis-Charles, le futur Louis XVII, mort au Temple en 1795 à l'âge de 10 ans, sa soeur Marie-Thérèse, la future Madame Royale, madame Elisabeth la soeur du roi et enfin madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France. D'autre part, le 31 mai 1791, sur les ordres de Louis XVI, pour préparer son départ vers Montmédy, François-Claude-Armand de Bouillé, lieutenant général des armées du roi, commandant et général de la Moselle et de la Meuse, ordonne que deux escadrons du 6<sup>e</sup> régiment de Hussards partiront de Toul pour se rendre à Varennes et à Dun. Ces deux escadrons auront pour mission d'attendre la berline royale et de l'escorter. Les affres de Varennes terminés, François-Florent de Valory se retira à Toul en 1816 après avoir épousé une certaine mademoiselle de Raigecourt, chanoinesse de Remiremont.

En octobre 1777, L. Denis, géographe, dresse une topographie de la route allant de Saint-Dizier à Nancy. Pour 30 sols, le voyageur peut se procurer, à la librairie Sorin, rue Saint-Jacques à Paris, le *conducteur français*, un "guide vert", contenant les routes desser-

vies par les nouvelles diligences, messageries et autres voitures publiques. Il nous donne ainsi une description pittoresque de ce que le cortège royal accompagnant Marie Antoinette a pu observer à l'époque.

En voici quelques extraits :  
*"Arrivez à la Patte d'Ecrouves.. Il y a une avenue de noyers qui conduit au moulin de la Patte à droite, sur le ruisseau d'Ingressin. Quittant le hameau de la Patte, on descend en tournant à droite ; arrivé au bas, on passe sur une arche (...) arrivé en haut on voit précisément (...) la ferme de Bois le Comte (...). Arrivé au haut de la côte, on aperçoit la ville de Toul et l'abbaye de S. Evre à sa droite. Le mont d'Annon est plus loin à l'horizon, avec les Voges. Descendant la côte et regardant à gauche, on voit la côte de Barine, au bas de laquelle se trouve la chapelle de S. Vincent, au bord des vignes "*.

*" Arrivez à Bellevue... (entrée de Toul). C'est une belle et grande maison à gauche qui renferme une manufacture considérable de fayance, privilégiée du Roi, il y a une enseigne sur la grande route qui donne connaissance de tout ce qui s'y fabrique. De cet endroit, on découvre entièrement la ville de Toul (...) au-dessus de Toul, on aperçoit les bois de Hayes qui est considérable (...) quittant la route, on tourne à gauche, après avoir passé sur un pont et sous la porte de France, on entre dans la ville de Toul... (...). On remarque encore dans la ville de Toul, l'hôpital militaire, l'hôpital S. Charles, l'hôtel Dieu, la Maison Dieu, etc... Le commerce de Toul est en vins, fayance, cuirs, et en belles toiles*

*qu'on y fabrique et qu'on y blanchit. Le marché s'y tient les mercredi et vendredi, une foire le vendredi d'après la Quasimodo, et une autre le 4 septembre, qui durent 3 jours. La poste part de Paris pour Toul, tous les lundis, jeudis et samedis à midi. Cette ville est à 134 348 toises, au levant de Paris. A 6 lieues de Nancy, 14 de Metz (...)* ".

*"Avant de sortir de Toul, on laisse la place Dauphine à droite et les casernes à gauche après lesquelles on passe sous la porte de la Moselle. Quittant la poste, on voit le Jard à droite avec une belle fontaine, après laquelle on passe la Moselle sur un beau pont nouvellement bâti (...)"*.

*"Arrivez à Dommartin... Traversant ce village, on laisse deux auberges à gauche et l'église à droite ; côtoyant le mur du parc, on se trouve en face du château à droite ; il y a une maison après le parc. Un peu plus loin, on monte en quittant Dommartin ; on voit bien Toul à gauche avec l'abbaye de S. Mansuy (...)"*.

*Lu et approuvé, ce 16 mai 1778. Robert de Vaugondy, Censeur Royal.*

Peut-on penser que le cortège de madame la Dauphine pénétra à Toul par la porte Moselle pour repartir sur la route de Bar-le-Duc par la porte de France ? Le relais s'effectuant peut-être au centre ville, place Dauphine, l'actuelle

place de la République ? En règle générale, la distance d'un relais au suivant et de 15 à 20 km. Toul est donc bien celui qui sera utilisé au départ de Nancy. Une autre hypothèse est que la suite royale emprunte tout simplement la route qui contourne Toul, de la porte Moselle vers la porte de France, en relayant à l'extérieur. Saura-t-on jamais ? Marie-Antoinette arrive à Versailles le 16 mai, acclamée, aimée, admirée, pourtant Vienne ne la reverra jamais...

Sources historiques provenant des archives de Bar-le-Duc, Soissons, Nancy et Strasbourg.